



Les paysagistes conseil de l'Etat règlent leur boussole sur le climat

le 13/05/2019 | [Paysagistes concepteurs](#), [Climat](#), [Biodiversité](#)

Le climat servira de fil conducteur à Alice Brauns, élue pour un an à la présidence de l'Association des paysagistes conseil de l'Etat. Le séminaire technique annuel, réuni du 15 au 18 mai en Avignon, offrira à la paysagiste franco-allemande l'occasion de détailler sa feuille de route.

La crise écologique stimule la réflexion de l'Association des paysagistes conseil de l'Etat (APCE). « Enfin admis par tout un chacun, le dérèglement climatique nous interroge : en quoi change-t-il nos pratiques ? » Après son élection à la présidence de la seconde association de paysagistes concepteurs derrière la fédération française du paysage, Alice Brauns a annoncé son intention d'organiser son mandat d'un an autour de cette question centrale.

Culturel et fonctionnel

« Le climat amène un nouvel angle pour revisiter des thèmes auxquels nous réfléchissons depuis longtemps », explique la paysagiste conseil de la Direction départementale des territoires de l'Eure. Dans un rapport sur la trame verte et bleue rédigé dans la foulée des lois Grenelle et de la mise en place des schémas régionaux de cohérence écologique, l'association avait posé les jalons d'une réflexion que la présidente veut poursuivre : comme les continuités écologiques, le climat cristallise les tensions entre le fonctionnalisme des écologues et le regard culturel des paysagistes. « Marions-les deux ! », suggère Alice Brauns.

L'approfondissement d'une réflexion au long cours se conjugue avec la volonté d'exercer un devoir d'alerte, en phase avec l'actualité des politiques publiques : « Dans la protection de la biodiversité comme dans celle des sites, l'Etat envisage de renvoyer les arbitrages nationaux vers des commissions régionales, avec des membres désignés par les préfets. Dans les deux cas, il s'agit de débloquer les freins aux projets. L'effet de série doit nous interroger : les sites et la biodiversité trouvent-ils leur compte dans ce changement d'échelle » ?

Formaliser les valeurs

L'affûtage de l'aiguillon paysager de l'Etat se fonde sur l'intérêt général et le bien commun : la nouvelle présidente entend inviter la centaine de membres de l'APCE à expliciter la traduction paysagère de ces valeurs. Alice Brauns insiste sur « la sobriété, notre sujet depuis toujours, par contrainte et par goût ». Plusieurs membres du groupe de travail constitué sur ce sujet appartiennent au collectif des paysages de l'après-pétrole, pionnier dans l'étude des territoires qui ont mis le paysage au centre de leur stratégie de transition énergétique.

Mais la réflexion sur la sobriété ne s'arrête pas à l'énergie : Alice Brauns interroge l'association sur ses propres pratiques, pour l'inciter à éviter des déplacements de masse vers des destinations lointaines avec des prestations luxueuses. La promotion de la frugalité orientera la recherche du site du séminaire technique de 2020, en plus d'une démarche exemplaire du point de vue de l'adaptation au changement climatique.

Pour formaliser les réflexions de l'APCE sur ses valeurs, Alice Brauns propose l'idée d'un manifeste. Mais l'association n'écarte pas l'idée d'une traduction juridique : le décret fondateur des missions de paysagiste conseil de l'Etat ne dit rien sur les valeurs.